

# COMPTE RENDU SOMMAIRE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 10 MARS 2022

CONSEILLERS PRESENTS : Mrs. BARBILLAT – BLONDELET – CHARLES – GILOT – MECHIN – RAVOLET – RODRIGUES et SAUVAGNAT

Mmes BOULLOY– POINTE-GEOFFROID – SAQUET et SEVEN

Madame ALBERT a donné procuration à Monsieur RAVOLET

EXCUSEES : Mmes GASTE et PLANCHARD

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Michel SAUVAGNAT, Maire

### Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

**Utilisation partielle anticipée des crédits d'investissement 2022 :** Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser par anticipation l'engagement, la liquidation et le mandatement des crédits d'investissement à la hauteur de 25% des crédits d'investissement de l'année 2021, à savoir que les crédits d'investissements s'élèvent à **323 843,35 €** :

Compte	Nature des travaux	Ouverture anticipée des crédits d'investissement pour 2022
2051 – Concession et droits similaires	Création d'un site internet	4 000,00 €
21316 – Equipements du cimetière	Fournitures columbarium	4 600,00 €
21318 – Autres bâtiments publics	Travaux d'accessibilité du C.S.C	43 500,00 €
2184 – Mobilier	Achat armoire forte blindée	3 500,00 €
2188 – Autres immobilisations corporelles	Achat télévision	220,00 €
<b>Total</b>		<b>55 820,00 €</b>

**Travaux de goudronnage – Rue du Lavoir :** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le projet pour un montant total de 43 733,00 € HT et approuve le plan de financement. De ce fait, le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR et du Pays Loire Val d'Aubois dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique.

**Motion de soutien à la Région et au CESER dans le cadre de la formation de 200 médecins supplémentaires :** Monsieur le Maire donne lecture aux conseillers municipaux d'une demande formulé par la Région et le CESER au Premier Ministre concernant la formation de 200 médecins supplémentaires chaque année pour palier à la désertification médicale dans notre Région. Le Conseil Municipal, donne son accord pour les soutenir dans leur démarche.

**Création d'un Centre Régional de Santé –** Monsieur le Maire informe que la situation de désert médical sur notre territoire (1 médecin pour 4 600 habitants) devient une réelle difficulté pour nos concitoyens de se faire soigner. Suite aux discussions avec différentes instances (Communauté de Communes, Pays Loire Val d'Aubois, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) et leurs soutiens, a permis que le dossier soit retenu par le GIP Pro Santé. La proposition sera transmise au médecin régional afin de couvrir les besoins de la population de notre territoire.

Dans le cadre de ce projet, Monsieur le Maire, propose à l'assemblée de se projeter en faveur du déploiement du service du GIP Pro Santé avec, dans le courant de l'année 2022, l'achat puis la rénovation et l'extension d'un bâtiment destiné à accueillir un centre régional de santé. L'achat se porterait sur l'ancien immeuble qui a accueilli jusqu'au 31 Décembre 2020 jusqu'à 2 médecins généralistes partis depuis en retraite.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à faire l'acquisition de l'immeuble et à prendre en charge les frais de réhabilitation et d'extension afin de créer ce Centre Régional de Santé.

**Reprise administrative des concessions dans le cimetière communal :** La Commune a décidé, fin d'année 2018, de lancer une procédure de reprise de concession en état d'abandon. Cette procédure arrivant à échéance cet été, nous devons maintenant entamer une nouvelle étape avec la reprise administrative des concessions dans le cimetière communal.

Le Conseil Municipal, autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à lancer la nouvelle procédure de reprise administrative et à signer le devis des Pompes Funèbres Planchard.

**Validation du tracé du Canal de Berry à Vélo :** Monsieur le Maire fait circuler aux membres du conseil le document transmis par le Syndicat du Canal de Berry proposant différents choix de tracés pour le Canal de Berry à Vélo. Le Conseil Municipal donne son accord total pour l'option A et si option B à redéfinir avec le Canal de Berry.

Monsieur MECHIN quitte le Conseil Municipal et donne procuration à Monsieur BLONDELET.

**Convention de délégation des missions liées à l'utilisation du Site Emploi Territorial (SET) :** Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Centre de Gestion du Cher propose aux collectivités de gérer leurs déclarations d'emploi et de nominations moyennant une facturation à l'acte. Monsieur le Maire propose donc aux membres de l'assemblée d'adhérer à la convention de délégation de missions liées à l'utilisation du SET.

Le Conseil Municipal autorise le Centre de Gestion à saisir pour le compte de la commune les déclarations d'emplois et de nominations et autorise Monsieur le Maire à conclure ladite convention.

**Protection Sociale Complémentaire (PSC) –** A l'issue du débat, le Conseil Municipal a décidé de s'inscrire dans la démarche proposée par le Centre de Gestion du Cher nous permettant ainsi d'étudier les propositions qui permettra de décider d'adhérer ou non à l'organisme retenu.

**Subvention exceptionnelle à l'association « Amicale des Boulistes Torteronnais » -** Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 200,00 € à l'association « Amicale des Boulistes Torteronnais » afin de les aider à financer leur voyage.

### **Informations diverses**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que nous avons fait une demande de subvention dans le cadre du Plan de Relance « Soutien de certaines cantines scolaires » pour l'achat de 2 fours et 1 armoire frigorifique pour la cantine scolaire.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que nous avons fait une demande de subvention auprès du Pays Loire Val d'Aubois dans le cadre du CRTE concernant les travaux d'accessibilité du Centre Socio-Culturel.

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que les élections présidentielles se dérouleront les 10 et 24 Avril prochain.

Fin de séance : 21 h 00